



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS NUMÉRO 461

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du 8 juin 2026 ;

QUE le Conseil de la municipalité de Nouvelle a adopté ledit règlement ci-haut identifié à la séance du 13 juillet 2026 ;

QUE la MRC Avignon a émis un certificat de conformité conformément aux exigences de la Loi en date du 9 septembre 2026 ;

QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Nouvelle, le 18 septembre 2026

Benoît Cabot
Directeur général et greffier-trésorier